



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE (SIAHVA)
STATION D'EPURATION
31 BIS PROMENADE DU BERNET
65170 VIELLE-AURE

Tél : 05.62.39.40.74

Email : contact@siahva.fr

www.siahva.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 03 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 novembre 2025, à 8 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Jean MOUNIQ.

16 membres sont en exercice et le quorum est fixé à 9 membres présents.

Etaient présents : Mrs Jean MOUNIQ, André MIR, Jean-Michel ISOART, Jean PAUCIS, André DUBAN, Jean-Michel MARIA, Michel TRESALLET, Louis RICARD, Mme Nathalie ALBERT.

Absents excusés : Mr Jacques SALAT

Absents : Mrs Didier BRUN, Alain PENEVEYRE, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN, Lucien FERRAS et Dominique FOURCADE LAVIGNE.

A été désigné secrétaire de séance : Mr Jean-Michel ISOART

Etaient également présents Mr Flavien PORTIER, Ingénieur et Mmes Pascale BURRE et Anaïs MOURROUX

Les convocations ont été envoyées le 21 octobre 2025

Ordre du jour :

- *Approbation du Procès-verbal de la réunion du comité du 02 juin 2025*
- Approbation du budget prévisionnel et du plan de financement du projet de Modernisation de la salle Aquascope.
- Renouvellement du contrat assurances des risques statutaires en collaboration avec le CDG65.
- Questions diverses

Début de la séance : 8 H 30

Fin de la séance : 9 H 10

En introduction de séance, le Président :

- propose Monsieur Jean-Michel ISOART en qualité de secrétaire de séance

- *soumet à l'approbation des membres du comité, le procès-verbal de la dernière réunion du comité syndical du 02 juin 2025*
Le procès-verbal n'appelle aucune observation particulière de la part des membres présents et est adopté à l'unanimité.

Modernisation de la salle Aquascope

Le Président rappelle que la salle de l'Aquascope, inaugurée en 1996 en collaboration avec le Futuroscope de Poitiers, a été conçue comme un espace d'information et de sensibilisation au cycle de l'eau.

Il précise qu'une moyenne annuelle de 1000 personnes viennent le visiter chaque année, principalement des enfants des écoles, collèges, lycées et centres de vacances.

Aujourd'hui, après près de trente années d'utilisation, les locaux sont vieillissants, les équipements audiovisuels et pédagogiques sont obsolètes et la fréquentation est en chute. Ce projet vise à engager une rénovation complète des lieux et un renouvellement des outils pour transformer l'Aquascope en un centre d'éducation moderne, interactif et essentiel au service du territoire.

L'objectif principal de cet outil est de sensibiliser aux enjeux de la gestion de l'eau et de la préservation de la biodiversité aquatique, dès le plus jeune âge et d'expliquer le fonctionnement et le rôle crucial du service public d'assainissement dans la protection des milieux naturels (rivières et nappes phréatiques).

Madame MOURROUX qui a travaillé sur le projet, le présente aux élus. Après avoir rappelé les objectifs et la volonté éducative et environnementale du projet elle expose la description détaillée des différents postes de dépenses (réovation des locaux, mises aux normes, création d'un jeu interactif, acquisition de matériel informatique et de mobilier) pour un montant estimatif de 110 785 € TTC.

Les élus valident ce projet de modernisation et sur proposition du Président, le mandatent pour solliciter un appui financier de l'État, de la Région Occitanie, du Département des Hautes Pyrénées et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Renouvellement du contrat assurance des risques statutaires en collaboration avec le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées

Le Président rappelle aux membres du Comité que le Syndicat d'Assainissement a souhaité participer à la démarche lancée par le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées pour le renouvellement du marché public pour les assurances couvrant les risques statutaires, l'ancien marché passé avec l'assureur SIACI Saint-Honoré ALLIANZ prenant fin au 31 décembre 2025.

A l'unanimité les membres du comité syndical, acceptent la proposition du Centre de gestion des Hautes-Pyrénées qui a retenu l'assureur REYLENS, pour une durée de contrat de 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2026. Ils autorisent le Président à signer les contrats, convention et tout acte relatif à ce renouvellement.

Points divers :

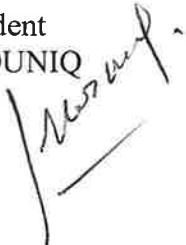
Le Président indique que la protection de la canalisation d'assainissement située sous la Neste d'Aure, à VIELLE-AURE qui a été réalisée en novembre 2023 a été endommagée lors de la crue de septembre 2024.

La protection béton a cédé en partie rive gauche, sur environ 6 mètres linéaires. Les éléments mis en place (rochers, armatures) se trouvent désormais une quinzaine de mètres en aval. La section rive droite n'a quant à elle pas subi d'altération.

Au vu du risque sanitaire encouru, la canalisation ne peut rester sans protection, aussi il a été demandé à l'entreprise qui a réalisé les travaux en 2023 de remettre en état la partie endommagée.

Au vu des conditions d'étiages favorables et de l'obtention des autorisations des services de l'Etat, les travaux seront réalisés durant la première quinzaine du mois de novembre 2025

Le Président
Jean MOUNIQ



SYNTHÈSE INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE
Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE

Le Secrétaire de séance
Jean-Michel ISOART



